GUIDE PRATIQUE | JEUNES AIDANTS

Concilier études et rôle de jeune aidant

Préparer un échange avec l’établissement et demander des réponses proportionnées sans renoncer à son projet.

MEDIWALK®	Des repères pour préserver l’enfance, la santé et la scolarité.

Sommaire

Repères, situations concrètes et fiche personnelle à compléter.

Décrire ce qui gêne réellement les études 3

Au lycée ou dans le supérieur : choisir le bon circuit 3

Formuler une demande d’aménagement réaliste 3

Préparer les pièces et les délais, surtout pour les examens 3

Faire un bilan et prévoir les périodes difficiles 4

Questions fréquentes 4

Mise en pratique : anticiper un stage 5

Ma fiche personnelle 6

Pour poursuivre 6

Sources et version en ligne 6

Édition enrichie - 18 octobre 2026

Décrire ce qui gêne réellement les études

Une demande se prépare à partir de difficultés précises : horaires incompatibles avec un relais, rendez-vous récurrents, fatigue, trajet, travail de groupe ou période d'examens. Notez la fréquence, la durée et les conséquences sur les enseignements. Il n'est pas nécessaire de raconter toute l'histoire familiale pour expliquer un obstacle pédagogique.

Distinguez les besoins réguliers des imprévus. Une organisation familiale fragile peut demander un relais extérieur en plus d'une adaptation des études. Le but n'est pas d'obtenir que le jeune puisse toujours manquer les cours : il s'agit de préserver son parcours tout en recherchant une aide qui réduise les contraintes au domicile.

Au lycée ou dans le supérieur : choisir le bon circuit

Pour un élève, demandez un rendez-vous avec l'équipe éducative et les professionnels sociaux ou de santé disponibles. Les réponses du secondaire doivent être examinées dans leur cadre propre. Ne transposez pas automatiquement au collège ou au lycée un dispositif décrit pour une université.

Dans le supérieur, consultez la procédure de votre établissement pour les étudiants aidants et demandez qui instruit le dossier : scolarité, référent identifié, service social ou autre interlocuteur désigné. Un service de santé étudiante peut intervenir pour votre santé. Aider un proche en situation de handicap ne signifie pas que vous êtes vous-même en situation de handicap ; les circuits peuvent donc différer.

Formuler une demande d'aménagement réaliste

Les réponses possibles dans le supérieur comprennent, selon les modalités de l'établissement et l'examen de la situation, une adaptation de l'emploi du temps ou du cursus, un accès à des supports, un suivi pédagogique ou des aménagements d'examens. Présentez une demande reliée à un besoin identifié ; aucune liste générale ne garantit à elle seule l'accord de chaque mesure.

Exemple fictif : « J'assure une aide régulière à mon père et le relais du mardi arrive après le début du TD. Puis-je étudier un changement de groupe ? À qui transmettre la demande et avant quelle date ? » Cette formulation permet de chercher une solution précise, tout en travaillant séparément à la fiabilité du relais familial.

Préparer les pièces et les délais, surtout pour les examens

Demandez la liste officielle des documents, le calendrier de dépôt et le mode de transmission. Un récit personnel peut éclairer la demande, mais ne remplace pas les justificatifs requis. Avant d'envoyer une pièce médicale concernant le proche, vérifiez qu'elle est nécessaire et à quel service habilité elle est destinée.

Anticipez les examens, stages et contrôles continus : une mesure concernant les cours n’est pas forcément applicable à une épreuve ou à un terrain de stage. Conservez les accords écrits et demandez comment ils seront transmis aux équipes concernées. Si un événement survient tardivement, contactez rapidement le service plutôt que de supposer une autorisation d’absence.

Faire un bilan et prévoir les périodes difficiles

Après la mise en place, vérifiez que vous accédez aux supports, que les changements d’horaire sont compris et que vous pouvez réellement travailler. Si l’accord existe sur le papier mais n’est pas appliqué, revenez vers l’interlocuteur de suivi avec des faits et les échanges conservés.

Réexaminez la situation avant une session d’examens, une hospitalisation du proche ou un changement de semestre. En cas de refus, demandez les motifs et les possibilités de réexamen prévues. Continuez à rechercher les relais adultes nécessaires : un aménagement peut soutenir les études, mais ne doit pas faire de l’étudiant l’unique solution d’aide pour toute sa famille.

Questions fréquentes

Faut-il attendre de rater des examens pour demander de l’aide ?

Non. Contactez l’établissement dès que des contraintes régulières menacent votre parcours. Une demande anticipée laisse davantage de temps pour examiner les pièces, les délais et les solutions possibles.

Le statut d’aidant donne-t-il automatiquement un tiers-temps ?

Non. Les aménagements d’examens sont examinés selon les règles et la situation. Demandez explicitement la procédure applicable à votre établissement et à l’épreuve concernée.

Une dispense d’assiduité supprime-t-elle les évaluations ?

Pas nécessairement. Faites préciser par écrit les modalités de contrôle des connaissances, les travaux attendus et les examens qui restent à passer. Une adaptation d’assiduité n’est pas une dispense générale d’études.

Dois-je contacter le service handicap ?

Consultez la procédure locale : certains établissements coordonnent des démarches avec ce service, d’autres disposent d’un autre référent. La situation d’aidant ne signifie pas automatiquement un handicap de l’étudiant.

Quels justificatifs transmettre ?

Ceux indiqués par le service compétent, adaptés au dispositif. Faites préciser la nécessité d’une pièce médicale concernant votre proche et privilégiez le canal demandé plutôt qu’un envoi à plusieurs enseignants.

Que faire si l’aménagement n’est pas appliqué ?

Gardez la décision et contactez l’interlocuteur de suivi en décrivant les difficultés. Demandez qui peut informer l’équipe et quelle solution provisoire est possible.

Les règles universitaires s’appliquent-elles au lycée ?

Non, les cadres et les interlocuteurs diffèrent. Dans le secondaire, recherchez une réponse individualisée avec l’équipe éducative et les services sociaux ou de santé de l’établissement.

Mise en pratique : anticiper un stage

Situation fictive : Adam dispose d’un emploi du temps adapté à l’université, mais son prochain stage impose une arrivée tôt le matin. Le relais familial habituel n’est pas compatible. Il contacte son interlocuteur avant de commencer, sans supposer que l’accord sur les cours s’applique automatiquement au stage.

Il décrit la contrainte, les dates et la mesure qu’il souhaite examiner. L’établissement lui précise le circuit de décision et les échanges nécessaires avec le lieu de stage. Adam conserve les réponses écrites et demande comment seront évaluées les obligations pédagogiques. Il ne promet pas une disponibilité qu’il ne peut pas garantir.

La famille cherche simultanément une autre organisation pour le proche. Au bilan, Adam vérifie les horaires réels, les trajets et la fatigue, plutôt que de se limiter à l’existence d’un document signé. Si aucune solution n’est possible dans les conditions prévues, il demande rapidement les alternatives pédagogiques et les conséquences éventuelles sur le parcours.

Ma fiche personnelle

Une fiche à préparer avec le jeune et les adultes concernés, sans lui confier seul l’organisation des réponses.

La difficulté pédagogique, sa fréquence et sa durée

L’aménagement demandé et le service compétent

Les pièces, la date limite et l’accord reçu

Le point de suivi avant examens ou changement de semestre

À garder en tête

Cette fiche prépare une action concrète. Les responsabilités de santé et de sécurité doivent être organisées par les adultes ; le jeune doit pouvoir exprimer ses besoins et ses limites.

Pour poursuivre

Comprendre les jeunes aidants

Identifier les droits et les aides

Fatigue et santé du jeune aidant

Sources et version en ligne

Ministère : accompagnement des étudiants aidants

Étudiant.gouv : être étudiant aidant

Éduscol : ressources pour repérer et accompagner les jeunes aidants

Lire la page correspondante sur Mediwalk